

Commune de FREYCHENET 09300

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT et le vingt-deux du mois de Septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Freychenet, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MORÉREAU, Maire.

Présents : Mme Ferté Bénédicte, Mme Maury Josette, Mme Palosse Annick, Mr Lacaze Jean-Pierre, Mr Moréreau Michel.

Absent : Mme Dessandier Elise, Mr Garcia Olivier

Secrétaire de séance : Mme Palosse Annick.

Objet : AUTORISATION DE SERVITUDE D'APPUI ET D'ENCRAGE SUR LE DOMAINE PUBLIC ANNULE ET REMPLACE LA N° 26/2020 – N°28/2020

Mr le Maire expose la position de Mme BONNERY au sujet de deux passerelles construites en 1997 au lieu-dit Armentière, parcelle n° 1196, 1195 et 1194 suite à un projet de vente.

Mr le Maire explique que Mme BONNERY souhaite vendre sa maison avec ces deux parcelles, et suite à cette démarche il faut l'accord du Conseil Municipal pour une autorisation de servitude d'appui et d'encrage sur le domaine public. Mr le Maire précise qu'il y a déjà eu à l'époque une demande de faite. Mais pas de trace écrite.

Suite à l'explication de Mr le Maire et après avoir étudié le dossier, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** une servitude d'appui sur le domaine public au propriétaire actuel.
- **AUTORISE** une servitude d'encrage sur le domaine public au propriétaire actuel.

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que dessus
Tous les conseillers présents ont signé au registre

Le Maire
Moréreau Michel

M. Moréreau

